2B

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1, Avenue de Viana
33650 LA BREDE
802 887 786 RCS BORDEAUX

DECISION UNANIME DES ASSOCIES
DU 25 AOUT 2026

LES SOUSSIGNES :

Madame Gina BARRERE,
titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Jean-Luc BARRERE,
titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 100 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée 2B désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2B et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 21 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social du 1, Avenue de Viana, 33650, LA BREDE au 33, rue Pierre Vincent – 33720 PODENSAC, et ce à compter du 25 août 2026.

DEUXIEME DECISION

En conséquence, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 5 des statuts de la manière suivante :

Nouvelle mention :

ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

33, Rue Pierre Vincent – 33720 PODENSAC

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

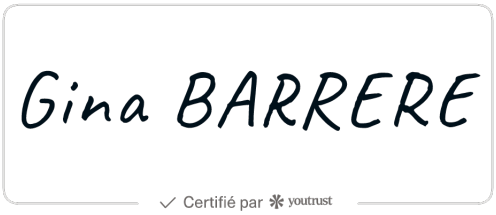
Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Document signé électroniquement conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil. Conformément à l'article 1375 du Code civil, l'exigence d'une pluralité d'originaux est réputée satisfaite pour les contrats sous forme électronique lorsque l'acte est établi et conservé conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil et que le procédé permet à chaque signataire de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès.

Mme Gina BARRERE



M. Jean-Luc BARRERE

